



PRATIQUER LA MÉDECINE GÉNÉRALE EN LOIR-ET-CHER

Jean-Paul Pinon, vice-président du Conseil général chargé de la démographie médicale, participe ce jeudi 10 avril à la 6^e journée de présentation de la médecine générale à la Faculté de médecine de Tours.

Cette journée, organisée par le Groupe Représentatif Autonome du Centre pour les Internes de Médecine Générale (GRACE IMG), a pour but d'informer les étudiants en 2^{ème} cycle des spécificités de la médecine générale.

Tous les ans, le Conseil général de Loir-et-Cher est présent pour cette journée qui permet aussi de présenter les atouts des territoires qui seront demain de potentiels lieux de stages des internes. C'est aussi l'occasion de présenter l'offre de services personnalisés dont peuvent bénéficier les médecins désirant s'installer en Loir-et-Cher.

Les aides à l'installation des professionnels de santé en Loir-et-Cher que propose le Conseil général sont variées. À noter que l'allocation départementale de logement ou de déplacement des internes effectuant un stage de 6 mois dans le Loir-et-Cher a été réévaluée et s'élève à 1 800 €.

Cette aide fait partie du plan « Toubib où est notre toubib ? » qui regroupe une dizaine actions engagées pour faire venir, faire rester et favoriser les installations de médecins généralistes dans le département.

Sur le stand du Conseil général, sont également à découvrir les Labs Païs, Tranquilli'dom et Bienvenue en Loir-et-Cher qui sont autant d'actions concrètes nées durant la démarche prospective Loir-et-Cher 2020.

L'engagement du Conseil général de Loir-et-Cher pour lutter contre la démographie médicale et pour développer le nombre de maîtres de stages se poursuit. Ces derniers ont déjà doublé en quelques années dans le département !

CONTACTS PRESSE

Amélie Lataste : 06 88 04 42 52 – 02 54 58 54 60 - amelie.lataste@cg41.fr

DIRECTION DE LA COMMUNICATION – CONSEIL GÉNÉRAL DE LOIR-ET-CHER : 02 54 58 41 12